

## **Collège Mont Saint-Rigaud**

142, rue du Collège  
Monsois  
69860 DEUX-GROSNES  
Tél. 04 74 04 70 63  
Mail : ce.0690070b@ac-lyon.fr

### **PROTOCOLE d'organisation de la réouverture du collège Mont Saint Rigaud – MONSOLS / DEUX GROSNES, à partir du 18 mai 2020**

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé par le gouvernement/le Président d'ouvrir progressivement les établissements scolaires, dont les collèges à compter du 18 mai 2020, et ce, dans le plus strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La mise en œuvre à l'échelle du collège de ces prescriptions a nécessité une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et la collectivité territoriale du département du Rhône, afin de permettre une reprise pédagogique dans le respect du protocole défini à l'échelle nationale.

**Préalable** : Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant dans l'établissement scolaire. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes ou de fièvre (37.8° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. Les personnels procèdent de la même manière.

**- Un sens de circulation d'accès à l'établissement et de circulation dans l'établissement pour les élèves et pour les adultes est mis en place et matérialisé.**

Tous les élèves rentreront dans l'établissement par le portail pompier à partir de 7h55. Le portail sera ouvert à 13h30 pour les élèves externes. La sortie de tous les élèves se fera par le hall de l'établissement à 12h05 pour les externes, à 16h35 pour tous les élèves.

TOUS les élèves entreront par le portail

**- La montée en cours** : les élèves qui sont à l'étage utilisent l'escalier central, les élèves au rez de chaussée restent au rez de chaussée. Une signalétique sera mise en place avec marquage au sol et rubalise.

Les salles non occupées seront matérialisées.

**- La reprise des cours se fera :**

**- lundi 18 mai groupes 1 des classes de 6ème 1, 6ème2, 5ème1, 5ème 2**

**- mardi 19 mai groupes 2 des classes de 6ème 1, 6ème2, 5ème 1, 5ème 2**

Les groupes sont ceux définis depuis le début de l'année pour faciliter la compréhension pour les élèves et les parents ; les élèves peuvent regarder sur Pronote à quel groupe ils appartiennent. La composition des groupes sera jointe sur Pronote au courrier envoyé aux responsables légaux.

**- Entrée des élèves par le portail pompiers**, des adultes sentinelles sont postés depuis la sortie des bus jusque dans la cour. Les élèves sortent au compte goutte des bus et se dirigent dans la cour en gardant la distance physique de 1 mètre puis ils rentrent dans l'établissement pour se laver les mains et se diriger dans la salle. Les AED feront le contrôle du passage des élèves (1 fille - 1 garçon) de la cour vers les sanitaires du hall côté cour, dans le hall et à l'étage.

Le lavage des mains se fera selon le même protocole après la récréation, avant le repas, après la pause méridienne pour la montée en cours, après la récréation de l'après midi.

Horaires des cours 8h10 - 16h35, arrivée des élèves à partir de 7h55.

**TOUS LES ÉLÈVES arriveront entre 7h55 et 8h10, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de la matinée (12h05 pour les externes), ni avant 16h35.**

**Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'établissement. Ils pourront pour toute demande joindre le collège par téléphone (04-74-04-70-63) ou par mail (ce.0690070b@ac-lyon.fr).**

- **En classe : les élèves seront dans une salle fixe à une place définie**, une étiquette sera mise sur la table. Le professeur fera le plan de classe à l'accueil des élèves. Les professeurs se déplaceront dans les salles pour faire cours.

- **La récréation** : les élèves iront en récréation en deux temps : de 10h00 à 10h10 les 6ème / de 10h10 à 10h20 les 5ème - un groupe espace « tables de tennis de table », un groupe espace « terrain de basket ». La sortie des élèves se fera par les escaliers de secours pour les salles de l'étage, par la sortie de secours au rez de chaussée pour la salle 15, par la porte donnant sur la cour pour la salle 6, à chaque fois sous la surveillance du professeur en charge du groupe.

En cas de pluie, la récréation se fera dans le hall, groupe par groupe. La surveillance dans la cour sera assurée par les AED. Les élèves se rendront aux sanitaires à la fin de la récréation selon les règles émises ci-dessus.

- **La pause méridienne**: les repas seront servis au restaurant scolaire, le repas froid sera disposé à table. Les élèves devront se munir d'une gourde ou petite bouteille d'eau pour le repas. Le collège aura ce qu'il faut pour les élèves qui n'auraient pas de gourde ou de bouteille.

La mise en place respectera la distanciation physique.

1er service : 6ème de 12h15 à 12h45,

2ème service : 5ème 12h45 à 13h15.

Une désinfection des tables et chaises seront désinfectées entre les deux services.

Avant et après le repas les élèves seront dans la cour.

---

- **L'emploi du temps est aménagé** pour le lundi 18 et mardi 19, le mercredi 20 mai il n'y aura pas de cours pour permettre le réajustement de l'organisation en fonction des effectifs et organiser une réunion pédagogique à distance de 10h00 à 12h00.

Semaine 25 mai : groupes 1 des 6ème et 5ème

Semaine 1er juin : groupes 2 des 6ème et 5ème et des 4ème-3ème, si reprise.

Semaine 8 juin : groupe 1 etc., et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette organisation pourra être modifiée en fonction de l'évolution de la situation et des effectifs d'élèves.

Les élèves devront apporter TOUT leur matériel, aucun prêt ne sera autorisé entre les élèves et entre le professeur et l'élève. Les casiers ne pourront pas être utilisés. Pendant la journée les élèves laisseront leur sac dans la salle qui leur a été attribuée.

Les élèves viendront en tenue de sport, les vestiaires ne pourront pas être utilisés.

Les élèves ne pourront pas aller en salle informatique, ni au CDI.

Pour les cours d'EPS, l'utilisation du gymnase sur 2 heures par jour en partage avec les activités périscolaires de la commune Monsols / Deux - Grosnes reste à confirmer.

- **Les transporteurs** assureront le transport des élèves qui devront avoir un masque pour monter dans le bus. La montée et la descente dans le bus se fera par la porte arrière. Les élèves prendront place sur les places désignées afin de respecter la distanciation physique.

- **Le garage à vélo** sera inutilisable.

- **Le port du masque** : les élèves transportés arriveront avec leur masque, le changement de masque pourra se faire après le repas du midi ; le nouveau masque sera déposé sur chaque plateau repas d'élève. Pour les élèves externes, le masque sera donné par la vie scolaire (AED, CPE) à l'arrivée le matin et à 13h30.

- **Consignes sanitaires et reprise pédagogique** : les consignes seront données par le professeur de la 1ère heure le jour de l'accueil des élèves. L'infirmière scolaire repassera dans les salles pour répéter et répondre aux questions des élèves.

Les deux premières journées de cours seront des journées d'accueil après une période de confinement, il s'agira de mettre en place les conditions d'une réappropriation des apprentissages. Les cours à distance se poursuivront pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> et les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> dont les parents n'ont pas souhaité le retour au collège.

- **Concernant les espaces collectifs** : salle des professeurs, couloirs, salle à manger, la distance physique devra être respectée strictement, les adultes devront se déplacer le moins possible. Pour les cours, chaque professeur aura son matériel personnel, et de quoi nettoyer son espace « bureau » après chaque utilisation.

Dans la salle des professeurs, chacun mettra sa tasse dans son casier, la lavera individuellement et veillera à se laver les mains pour l'utilisation des ustensiles et lieux communs.

- **Sens de circulation pour les adultes** : l'entrée se fera par le secrétariat qui devient un espace de passage avec signalisation au sol. Dans la journée, les personnes qui auront besoin d'aller au secrétariat, resteront à distance au niveau de la porte intérieure. Tous les adultes sortiront par la hall d'entrée de l'établissement.

#### **Procédure de gestion d'un cas COVID :**

En présence de symptômes tels que définis dans le protocole sanitaire, l'élève sera isolé à l'infirmierie. Les responsables légaux de l'élève seront immédiatement appelés pour venir chercher leur enfant.

L'enfant ne pourra revenir qu'après avis du médecin traitant, du médecin de la plate forme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Les services académiques seront immédiatement avertis et se rapprocheront des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. Les modalités d'identification de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définis par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques selon la procédure en vigueur dans le protocole national.

Tout est mis en œuvre pour appliquer strictement les consignes sanitaires nationales.

Chaque adulte et chaque élève devra individuellement et collectivement les respecter strictement, ainsi que leur déclinaison locale à l'échelle du collège.

L'ensemble des adultes pourra être sollicité pour aider à la gestion des flux des élèves sur les temps de déplacement, pour les récréations et sur la pause méridienne.

Le protocole sera diffusé sur le site Internet, par Pronote à l'ensemble des parents, élèves et personnels.

Présenté au conseil d'administration le jeudi 14 mai 2020

